

m'étais alors engagé à étudier sérieusement cette proposition et à vous en donner des nouvelles le plus tôt possible.

Je puis maintenant vous aviser que votre proposition a reçu l'approbation de mon Cabinet. Les aspects tarifaires ont déjà fait l'objet de consultations entre le ministre des Finances et l'industrie canadienne, et je puis vous dire que le projet obtient la faveur générale.

Je m'attends à ce que le Canada puisse mettre en œuvre le nouveau régime de franchise, assorti des garanties minimales qui seront jugées nécessaires, au cours de la première moitié de 1986. Nous prévoyons que ce régime couvrira 99 pour cent des biens que vous exportez actuellement au Canada. Comme vous le savez, notre budget de mai dernier accorde déjà la franchise de droits aux cigares des Antilles, un produit qui avait été expressément désigné dans le projet CARIBCAN.

J'en viens maintenant à la question du rhum. Il y a longtemps que l'accès de ce produit au Canada fait l'objet de discussions, et je suis heureux de vous annoncer que nous avons fait quelques progrès. Nous sommes maintenant prêts à officialiser le protocole sur l'étiquetage que renferme l'accord économique et commercial entre le Canada et le Marché commun des Caraïbes (CARICOM). En outre, nous allons modifier nos lois afin que le rhum puisse être embouteillé au Canada sans coupage.

J'ai engagé des discussions avec les premiers ministres provinciaux au sujet des préoccupations générales que suscitent chez vous les systèmes de commercialisation des spiritueux en vigueur dans les provinces. Je suis disposé à leur faire des propositions concrètes en votre nom.

Pour renforcer votre capacité d'exportation, nous étudierons avec le CARICOM un projet pilote de répertoriage de vos entreprises et de vos produits, grâce auquel les pays étrangers disposeront d'un inventaire de la capacité de production et d'exportation des Antilles du Commonwealth. Ce genre d'outil s'est révélé utile au Canada, où il a permis notamment de mettre au point des initiatives de commercialisation des exportations.

Les Antilles du Commonwealth disposent déjà de bureaux de commerce dans sept villes canadiennes. Je propose de mettre à leur disposition un mécanisme grâce auquel les délégués commerciaux des Antilles recevraient de l'aide par l'entremise des bureaux régionaux de notre ministère de l'Expansion industrielle régionale.

Nous allons aussi tenir avec le CARICOM des colloques commerciaux et diplomatiques pour discuter d'assistance technique dans la commercialisation des exportations.

Pour assurer la mise en œuvre de ces propositions, nous allons nommer un coordonnateur du projet CARIBCAN à Ottawa.

L'un des aspects de ce projet portait précisément sur les bourses d'étude. Je suis heureux d'annoncer que le Canada mettra à la disposition des Antilles du Commonwealth, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, au moins 50 nouvelles bourses d'étude, en sus des autres programmes d'aide aux études.